

DEMANDE D'ADMISSION

Année académique 2026-2027 · Formulaire à remplir électroniquement

INFORMATIONS PERSONNELLES

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Situation familiale ☐ Marié(e) ☐ Célibataire

Prénom(s) Nom

Nationalité Né(e) le à

ADRESSE PERMANENTE

Adresse Ville et pays

Téléphone E-mail

PROGRAMME CHOISI

une seule case à cocher

FACULTÉ DES SCIENCES DE GESTION

Licence — 3 ans

- ☐ Licence en Business Management
- ☐ Licence en Marketing Digital
- ☐ Licence en Entrepreneuriat et Innovation
- ☐ Licence en Finance et Comptabilité
- ☐ Licence en Business et Technologie

Master — 2 ans

- ☐ Master en Management des Ressources Humaines
- ☐ Master en Gestion de projet
- ☐ Master en Finance et Banque
- ☐ Master en Marketing Digital
- ☐ Master en Management International

FACULTÉ DES SCIENCES POLITIQUES

Licence — 3 ans

- ☐ Licence en Relations Internationales
- ☐ Licence en Gouvernance Publique
- ☐ Licence en Sciences Politiques

Master — 2 ans

- ☐ Master en Relations Internationales et Diplomatie
- ☐ Master en Administration Publique
- ☐ Master en Diplomatie et Économie

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES APPLIQUÉES

Licence — 3 ans

- ☐ Licence en Intelligence Artificielle et Stratégies d'affaires
- ☐ Licence en Intelligence Artificielle Appliquée
- ☐ Licence en Science Informatique Appliquée

Master — 2 ans

- ☐ Master en Intelligence Artificielle et Data Science
- ☐ Master en Cybersécurité et Sécurité des systèmes d'information
- ☐ Master en Robotique et Systèmes Intelligents

FACULTÉ DE DROIT

Licence — 3 ans

- ☐ Licence en Droit

Master — 2 ans

- ☐ Master en Droit des Affaires et Fiscalité
- ☐ Master en Droit Public et Gouvernance
- ☐ Master en Droit International et Droits Humains

L'ouverture d'une spécialisation est conditionnée à l'inscription d'un minimum de 15 étudiants, pour tous les programmes.

NIVEAU D'ENTRÉE ET SESSION

Niveau d'entrée souhaité ☐ Licence 1 ☐ Master 1 ☐ Master 2

L'admission directe en Master 2 est soumise à l'étude du dossier et à la validation des acquis. L'entrée en Licence 2 fait l'objet d'un formulaire distinct.

Session Licence ☐ Octobre ☐ Mars Session Master ☐ Novembre ☐ Mars

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier complet, accompagné des pièces listées en page 2, est à déposer au campus de Cité Keur Gorgui ou à transmettre à info@swiss-umef.sn. Les frais de dossier de 20 000 FCFA, non remboursables, sont exigibles au dépôt. Toute candidature incomplète ne pourra être examinée par le comité d'admission.

Contact admissions : +221 33 813 06 06 · +221 78 152 41 41 · info@swiss-umef.sn

PARCOURS DU CANDIDAT

Formation, expérience, environnement familial et pièces à fournir

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Français	☐ Très bonnes	☐ Bonnes	☐ Notions	☐ Aucune
Anglais	☐ Très bonnes	☐ Bonnes	☐ Notions	☐ Aucune
Autre langue	☐ Très bonnes	☐ Bonnes	☐ Notions	☐ Aucune

FORMATION ANTÉRIEURE

	École ou université — nom et adresse	Diplôme obtenu	Année
1.			
2.			
3.			

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

	Employeur et fonction occupée	Durée	Année
1.			
2.			
3.			

CENTRES D'INTÉRÊT

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU SWISS UMEF ?

☐ TV
 ☐ Journaux
 ☐ Radio
 ☐ Site web
 ☐ Amis
 ☐ Réseaux sociaux
 ☐ Panneaux

PARENTS OU GARANT

Qui financera vos études ?
 ☐ Parents
 ☐ Vous-même
 ☐ Employeur
 ☐ Autre

Nom
 Prénom

Adresse
 Profession

Téléphone
 E-mail

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom
 Prénom

Téléphone
 Lien de parenté

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

CANDIDATURE EN LICENCE

- ☐ Copie du diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat ou équivalence)
- ☐ Copies des bulletins de notes de terminale
- ☐ Formulaire de demande d'admission complété et signé
- ☐ Copie de la carte d'identité ou du passeport
- ☐ Deux photos format carte d'identité récentes
- ☐ Une lettre de motivation

CANDIDATURE EN MASTER

- ☐ Copie du diplôme de fin d'études secondaires
- ☐ Licence (ou équivalent) d'une institution reconnue
- ☐ Copies de tous les bulletins de notes
- ☐ Formulaire de demande d'admission complété et signé
- ☐ Un curriculum vitae
- ☐ Copie de la carte d'identité ou du passeport
- ☐ Deux photos format carte d'identité récentes
- ☐ Une lettre de motivation
- ☐ Pour une entrée en Master 2 : relevé de notes de la première année (M1)

TARIF ET OPTIONS DE PAIEMENT

Frais administratifs, frais de scolarité et modalités de règlement

Notre engagement est clair : rendre une éducation de qualité accessible à toutes et à tous.

Dans un monde où l'accès à l'enseignement supérieur demeure encore, trop souvent, le privilège d'une minorité, SWISS UMEF – Campus de Dakar s'attache à lever les obstacles économiques et à promouvoir la reconnaissance du mérite individuel. Fidèle à la tradition académique suisse, fondée sur les principes d'équité, d'excellence et d'innovation, Swiss UMEF veille à proposer des frais de scolarité adaptés au pouvoir d'achat local.

FRAIS ADMINISTRATIFS

Frais de dossier (non remboursables)	20 000 FCFA
Frais d'inscription	220 000 FCFA / an (applicables en Licence et en Master)
Centre d'entrepreneuriat	60 000 FCFA

FRAIS DE SCOLARITÉ — LICENCE

3 ans

2 500 000 FCFA par année académique.

Je souhaite bénéficier d'un paiement en ☐ 1 fois ☐ 2 fois ☐ 5 fois ☐ 10 fois

Admission sur examen d'entrée

L'admission aux programmes de Licence est conditionnée par la validation d'un dossier complet et par la réussite à un examen d'entrée organisé par l'institution. Le candidat doit obtenir 50 points minimum sur 100. Le choix définitif d'une spécialisation intervient au cours du cursus.

FRAIS DE SCOLARITÉ — MASTER

2 ans

Tarif académique standard : 7 000 000 FCFA pour les deux années.

OFFRE SPÉCIALE RENTRÉE 2026

Faculté	Mensualité (20 fois)	Prix total 2 ans	Prix standard
Sciences de gestion — 5 masters au choix	200 000 FCFA / mois	4 000 000	7 000 000
Droit — 3 masters au choix	200 000 FCFA / mois	4 000 000	7 000 000
Sciences politiques — 3 masters au choix	220 000 FCFA / mois	4 400 000	7 000 000
Sciences et technologies appliquées — 3 masters	250 000 FCFA / mois	5 000 000	7 000 000

Paiement échelonné possible jusqu'à 20 mensualités.

Je souhaite bénéficier d'un paiement en ☐ 1 fois ☐ 5 fois ☐ 10 fois ☐ 15 fois ☐ 20 fois

Admission sur entretien

L'admission aux programmes de Master repose sur un entretien individuel avec le comité d'admission, composé d'un professeur universitaire, d'un représentant académique de l'institution et d'un conseiller en orientation. L'entretien évalue les acquis académiques, la motivation, la cohérence du projet d'études et les objectifs de carrière.

DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je certifie que les informations et les documents fournis (diplômes, bulletins de notes, etc.) sont, à ma connaissance, vrais et exacts. J'ai pris connaissance des conditions générales d'admission et des règlements de Swiss UMEF University, je les approuve et m'engage à les respecter.

Signature du candidat

Fait à

le

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier

Date du concours

Résultat ☐ Admis ☐ Liste d'attente ☐ Non admis

☐ Sur expérience professionnelle

REMARQUES

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

À lire attentivement, à approuver et à signer par le candidat

1. Préambule

SWISS UMEF Dakar est le campus sénégalais de l'institution suisse SWISS UMEF, fondée en 1984 à Genève.

2. Admission et choix de la spécialisation

L'admission est soumise à la réception et à la validation d'un dossier complet (formulaire, diplômes, pièces d'identité, etc.), ainsi qu'à un examen d'entrée pour les programmes de Licence ou à un entretien de motivation pour les programmes de Master. L'ouverture d'une spécialisation dépend d'un minimum de 15 étudiants inscrits ; en deçà, l'institution se réserve le droit de ne pas l'activer.

3. Droit d'inscription et frais de scolarité

L'inscription devient définitive après validation de l'admission et paiement total ou partiel des frais (acompte). Les frais de scolarité sont définis par programme et peuvent être réglés en une ou plusieurs fois, suivant l'échéancier officiel. Aucune attestation, relevé de notes ni diplôme ne sera délivré tant que la situation financière de l'étudiant n'est pas régularisée.

4. Échéancier et pénalités de retard

Un échéancier peut être mis en place à la demande de l'étudiant, sous réserve d'approbation. Tout retard de paiement de plus de 30 jours donne lieu à une pénalité de 10 000 FCFA et peut entraîner la suspension temporaire des services académiques.

5. Remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours.

6. Annulation, abandon, interruption

En cas d'abandon en cours d'année, les frais restent intégralement dus. En cas d'annulation à moins de 30 jours de la rentrée, l'acompte est conservé. En cas d'interruption médicale de plus de trois mois justifiée par un certificat médical, un ajustement au prorata temporis peut être accordé. Toute demande d'annulation, d'abandon ou d'interruption doit être notifiée par courrier recommandé.

7. Frais complémentaires

Relance administrative : 10 000 FCFA. Reprise de module : 30 000 FCFA / module. Rattrapage d'examen : 15 000 FCFA / examen. Échec ou non-remise du mémoire ou de la thèse dans les temps impartis : 100 000 FCFA. Certification de documents ou de duplicata : 5 000 FCFA / document.

8. Organisation pédagogique

Enseignement modulaire avec prérequis éventuels. Certains cours peuvent être dispensés en anglais ; les examens sont possibles en français. En cas de contraintes majeures, les cours peuvent être organisés à distance via Zoom, sans modification des frais.

9. Discipline et assiduité

L'étudiant s'engage à respecter les règles de discipline, de ponctualité et de comportement en vigueur. Toute fraude, tricherie, comportement violent, propos discriminatoires ou manquement grave pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement. La présence en cours est obligatoire à 50 % minimum ; des absences répétées non justifiées peuvent entraîner l'exclusion des examens.

10. Assurance, sécurité, responsabilité

Les étudiants doivent disposer d'une assurance maladie et accident valide. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, également en cas d'accident survenu en dehors des heures de cours ou des locaux. L'étudiant est responsable de son comportement sur le campus, en stage ou en mission.

11. Propriété intellectuelle et droit à l'image

Les travaux produits dans le cadre des formations (mémoires, études de cas, rapports, présentations) peuvent être utilisés par SWISS UMEF Dakar à des fins pédagogiques, scientifiques ou promotionnelles, sauf opposition écrite et motivée de la part de l'étudiant. Les photographies et vidéos prises lors des cours, événements, ateliers ou missions pédagogiques peuvent également être utilisées à des fins de communication institutionnelle, sauf demande expresse de retrait formulée par écrit.

12. Protection des données

Les informations personnelles collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre académique et administratif. Conformément à la réglementation en vigueur, l'étudiant peut exercer son droit d'accès, de rectification ou d'opposition en adressant une demande écrite.

13. Suivi post-diplôme

Les diplômés peuvent bénéficier d'un accès gratuit à certaines formations de renforcement pendant 2 ans après la diplomation, en lien avec leur spécialisation, sans condition ni engagement financier.

14. Mobilité académique vers Genève

Les étudiants inscrits à SWISS UMEF Dakar ont la possibilité, sous réserve de validation académique, d'effectuer une partie de leur parcours — généralement la dernière année — sur le campus principal de Genève. Ils bénéficient alors d'une bourse de 50 % sur les frais de scolarité appliqués à Genève ; les frais de rattrapage, de reprise d'examen ou liés à un échec restent à leur charge, conformément aux tarifs en vigueur. Tous les frais de voyage, d'hébergement, d'alimentation, d'assurance maladie, de transport local et toute charge administrative ou fiscale en Suisse demeurent entièrement à la charge de l'étudiant ; l'institution ne couvre aucune dépense personnelle ou logistique. L'obtention du visa d'études relève de la responsabilité exclusive de l'étudiant, qui devra constituer un dossier conforme aux exigences des autorités suisses (attestation d'inscription, preuve de moyens financiers suffisants, attestation d'hébergement, assurance maladie reconnue). SWISS UMEF fournit les documents justificatifs nécessaires mais ne garantit en aucun cas l'obtention du visa, celle-ci relevant de l'appréciation souveraine des autorités suisses.

15. Modification et litiges

SWISS UMEF Dakar se réserve le droit de modifier les présentes conditions avant chaque rentrée. Tout litige sera soumis aux juridictions compétentes de Dakar, conformément à la législation sénégalaise en vigueur.

Mention à recopier avant de signer :

« Je soussigné(e) [nom et prénom] reconnais avoir lu et accepté les conditions générales d'admission. »

Fait à le

Signature du candidat